



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E71366

VALABLE JUSQU'AU 20/04/2027

ÉDITÉ LE

03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 433618493

Siret : 433 618 493 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4037431-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1293248

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1293248

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/03/2026

Raison sociale : MAINTENANCE DEPANNAGE TOUTES ENERGIES

Sigle : MAINTENANCE DEPANNAGE TOUTES ENERGIES
ZA DU BALLON
90300 OFFEMONT

Téléphone : 03 84 28 38 38

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : c.silvant@mdte.fr

Responsabilité légale :
SILVANT JEAN-MARC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/03/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/04/2026
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.